



CHAMBRE DE
COMMERCE DE
MÉKINAC

ENTREPRISE DE SERVICE

Sont admissibles tous les travailleurs autonomes ou entreprises offrant un service aux entreprises ou aux particuliers. Sont inclus les entreprises de services tel que : Esthétique, coiffure, massothérapie, comptables, notaires, avocats, graphistes, informaticiens, techniciens, courtiers, etc.)

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE VIDÉO

À NOTER

- Plateforme utilisée pour l'entrevue en visioconférence : TEAMS
- Durée de l'entrevue : 15 minutes
- Si vous voulez soutenir votre candidature avec des documents visuels, ceux-ci doivent être envoyés avant la date prévue de l'entrevue.
- Deux personnes au maximum, peuvent être présentes lors de l'entrevue.

Présentation de l'entreprise :
(Produits, services, historique et mission)

3 minutes

Quelles sont les principales réalisations qui ont permis à l'entreprise de se démarquer dans la dernière année.

(Maintien et/ou création d'emploi, innovation, développement de nouveaux produits, service ou procédés, investissement, croissance des ventes, hausse de la clientèle/nouvelle clientèle, rayonnement du marché, partenariat avec le milieu, distinction de la concurrence, etc.)

5-6 minutes

Quelle est votre vision de développement pour le futur de votre entreprise ?

3 minutes

Qu'est-ce qui rend votre entreprise authentique et exceptionnelle ?

(Pour quelles raisons, le prix devrait aller à votre entreprise.)

3 minutes